



COTECH Stratégie Schéma directeur cyclable (50')

1. Rappels de la démarche de construction de la stratégie (10')
2. Présentation de la stratégie (35')
3. Conclusion (5')





COTECH Stratégie Schéma des mobilités (1h)

1. Rappels de la démarche de construction de la stratégie (10')
2. Présentation des orientations stratégiques (45')
3. Conclusion (5')

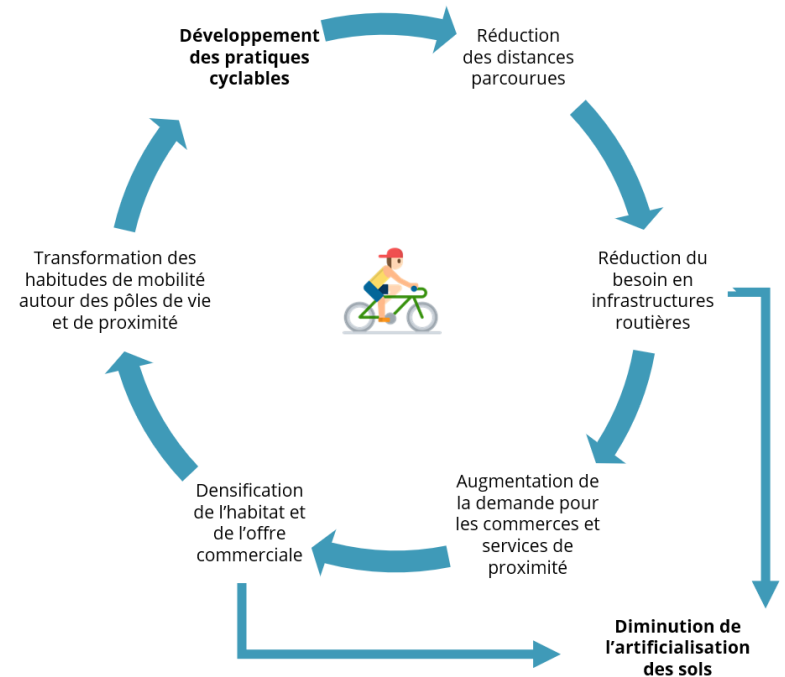
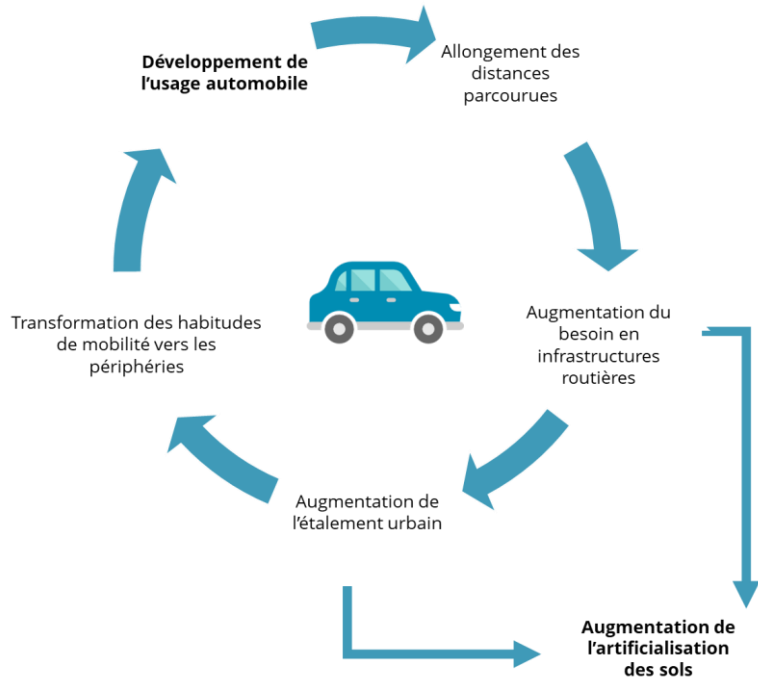




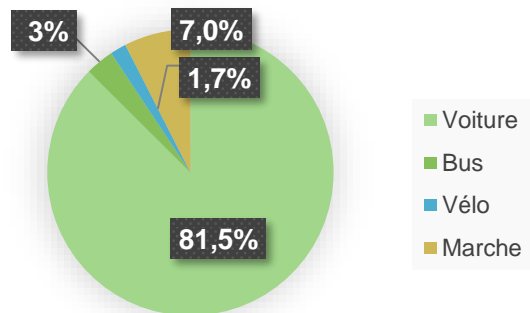
Cercles vicieux et vertueux de développement d'un mode de transport

Depuis la 2nde Guerre Mondiale jusqu'à aujourd'hui, 75 ans de construction d'un système majoritairement automobile

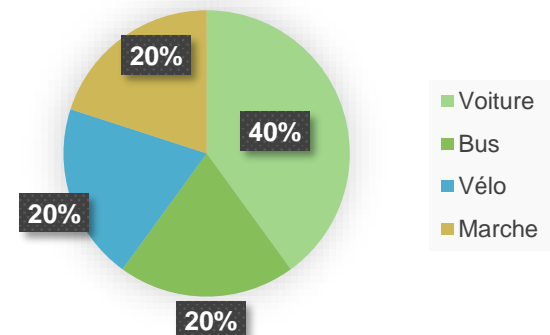
D'aujourd'hui vers demain, diversifier la mobilité vers un panel de modes répondants aux besoins de toutes et tous



Répartition modale actuelle



Répartition modale future ?





Les étapes de travail :

Avril – septembre 2023

Septembre – décembre 2023

Janvier – Mars 2024

Mars – Avril 2024

Co-construction avec les acteurs locaux

Diagnostic

Analyser la situation du territoire et enclencher la mobilisation des acteurs

Proposition d'axes de travail

Fournir une aide à la décision afin de trancher entre différentes orientations

Plan d'actions

Approfondissement de la stratégie retenue et déclinaison de la mise en œuvre

Evaluation, animation et suivi

Dispositif d'évaluation du Schéma des mobilités

Volet mobilité des agents intégré

Révision du schéma départemental vélo

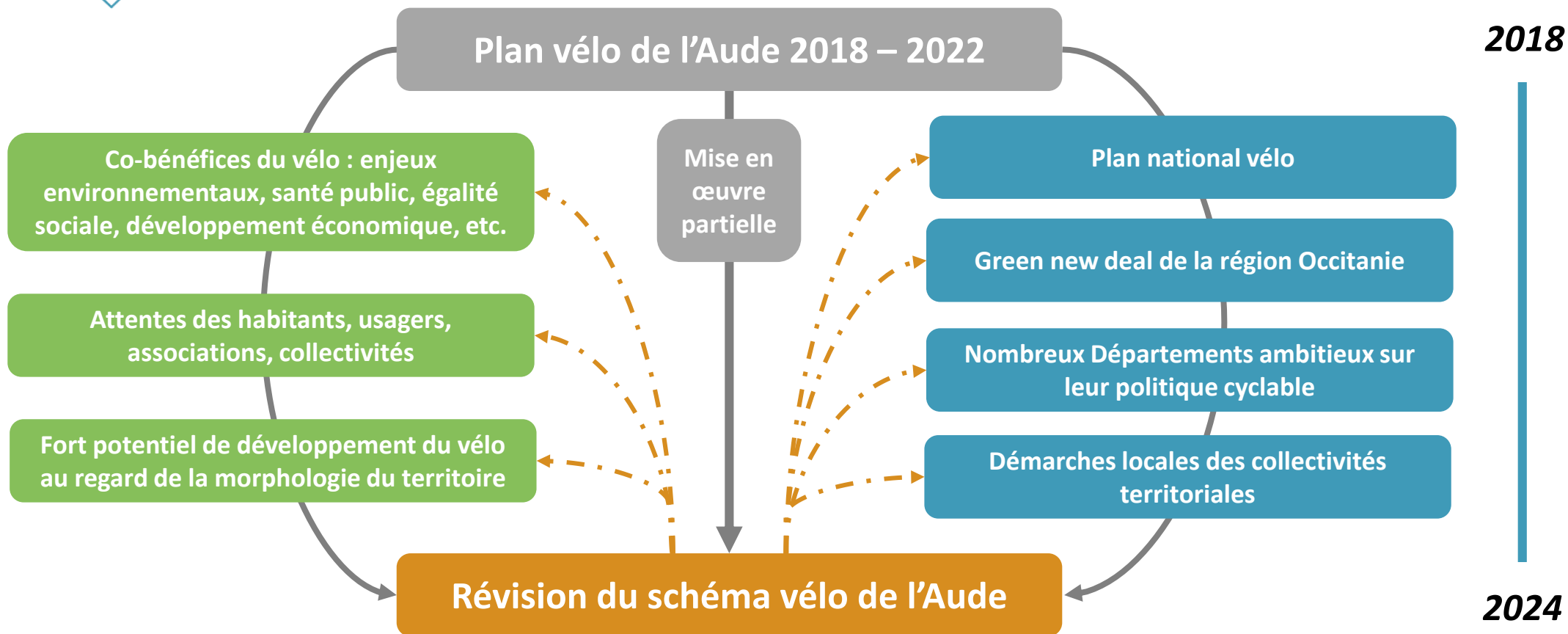
Déclinaison du Schéma à l'échelle des EPCI intéressées



Pourquoi développer le vélo dans l'Aude ?

→ Contexte justifiant la mise en œuvre d'un nouveau schéma vélo ambitieux

- - - - - Boucles de rétroaction positive



Travailler sur l'ensemble de l'écosystème vélo, en collaboration avec les acteurs du territoire, pour faire du vélo un mode de déplacement efficace au quotidien, en complémentarité des autres modes de transports

Infrastructures

Contribuer à la création d'un maillage cyclable continu et de qualité, qui desserve les principaux pôles générateurs de déplacements.

Services et communication

Accompagner les usagers dans leur changement de pratique et lever les freins à la pratique du vélo : stationnement, location, aide à l'achat, communication, etc.

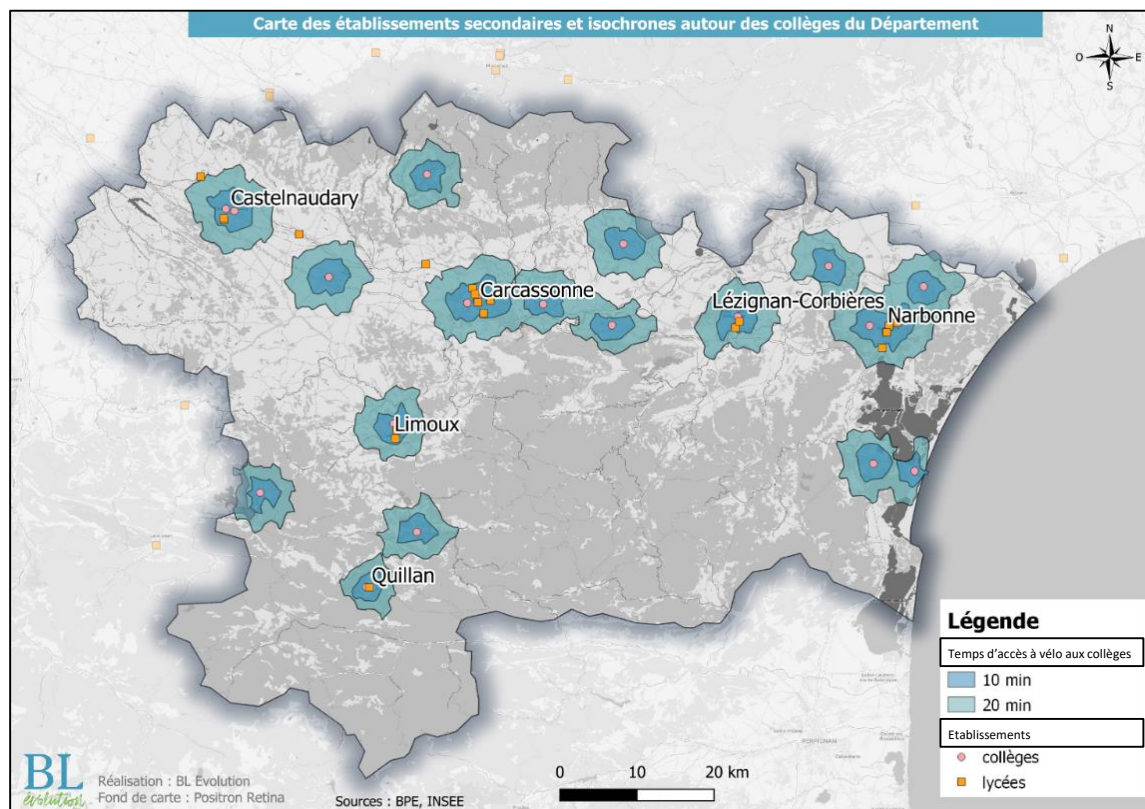
Suivi et gouvernance

Assurer la coordination et le suivi de la politique cyclable à l'échelle départementale pour gagner en cohérence et en efficacité.





Le vélo dans l'Aude : utopie ou réalité ?



- **42%** des collégiens habitent à **moins de 10 minutes à vélo de leur collège**, soit 7.000 élèves. (58% à moins de 20 min)
- **46%** des actifs du département **travaillent et résident dans la même commune.**
- **47%** des Audois sont à **moins de 20 minutes à vélo** d'une des **gares** du département, soit plus de 175.000 habitants.
- Le mode de transport prédominant pour se rendre au travail reste la voiture (individuelle ?) pour **81% des déplacements.**

Le vélo offre un potentiel de développement important pour une part non négligeable des habitants de l'Aude. **Le vélo peut et doit devenir un mode de transport du quotidien pour de nombreux habitants** du département, en complémentarité du reste de l'offre de transport.



L'inscription du vélo dans un écosystème de mobilités : synthèse des enjeux et lignes de désirs

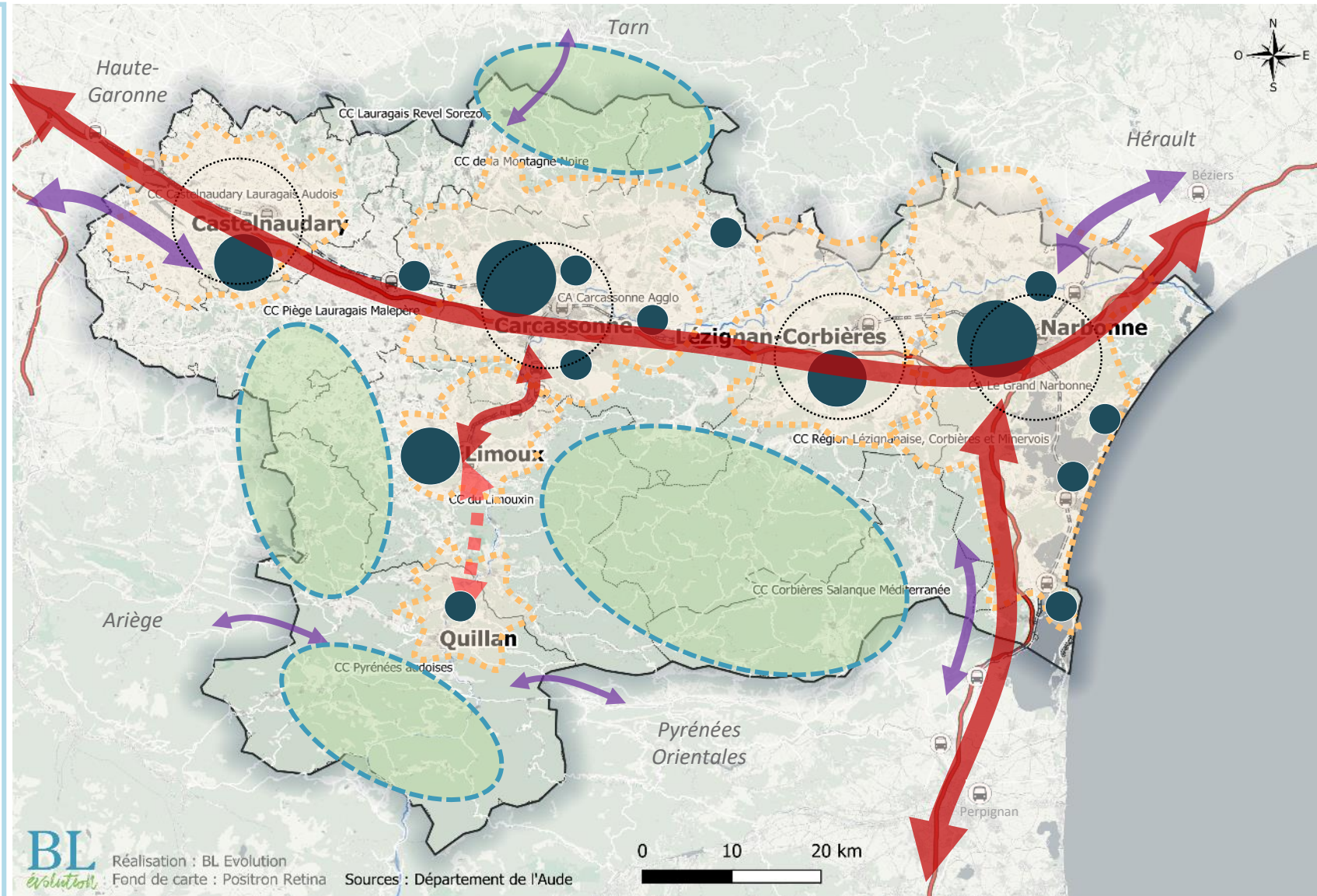
Légende

Polarités

- Pôle principal
- Pôle secondaire
- Pôle tertiaire

Besoins de liaisons identifiés

- Enjeux de liaisons directes et efficaces en transports collectifs et modes partagés
- Liaisons avec les départements voisins
- Enjeux de liaisons à l'échelle des pôles urbains : réseau vélo express, TC urbains et modes partagés
- Enjeux de liaisons internes où maximiser les modes actifs
- Enjeux de liaisons en zones peu denses : déplacements courts en vélo, VAE et véhicule intermédiaire ; mobilités solidaires et partagées, TAD, TC, transport scolaire



Un enjeu global d'améliorer l'intermodalité notamment au niveau des PEM existant et en projet

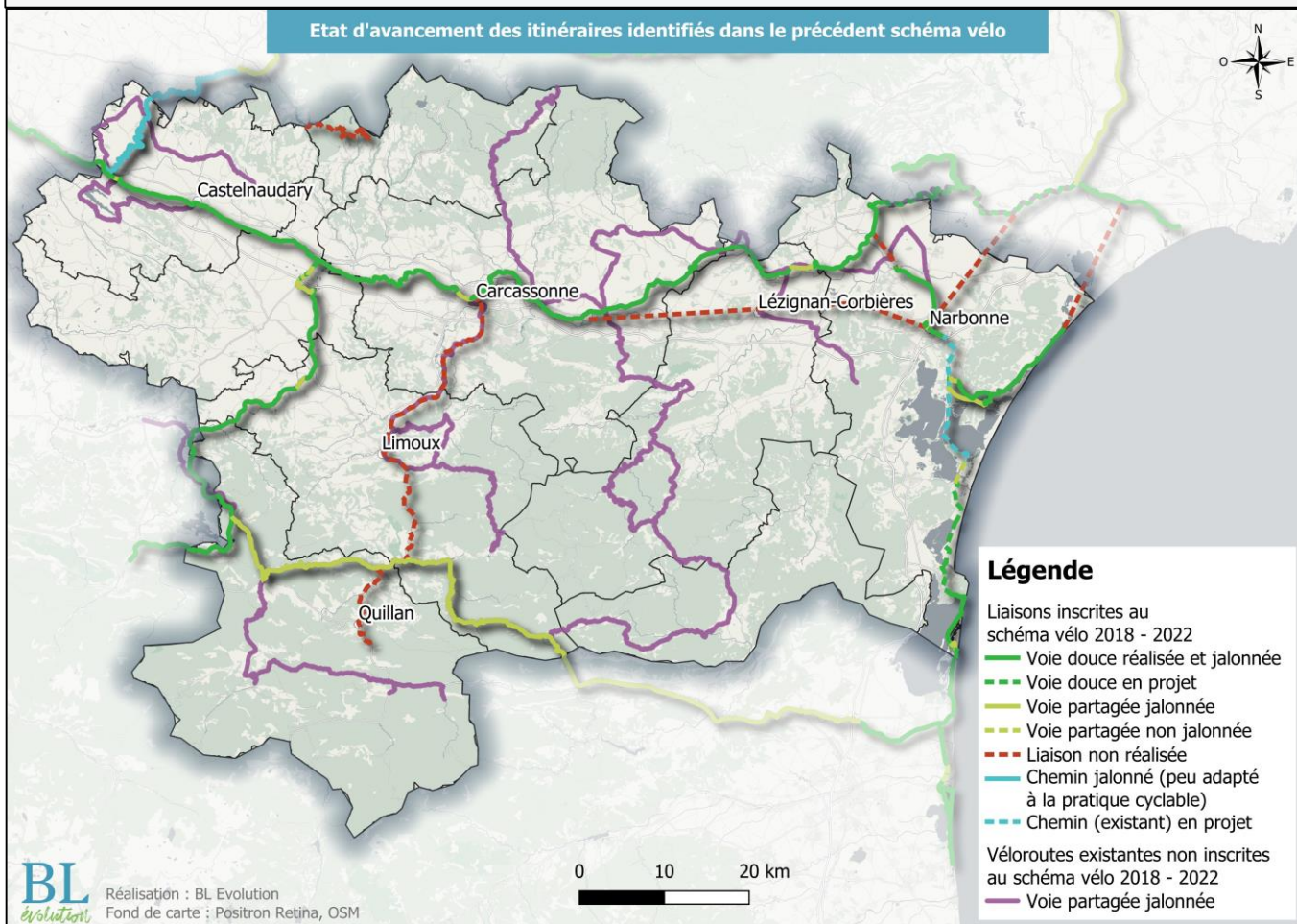


Un plan d'action partiellement réalisé autour de 6 axes majeurs :

- La mise en œuvre d'**infrastructures cyclables**, principalement à vocation touristique
- Le développement d'une offre de **services vélos** : actions peu réalisées sur le stationnement et l'intermodalité, référentiel « Accueil Vélo » partiellement déployé
- Un travail au niveau des **collèges**, non réalisé
- La **communication**
- Des réflexions sur la **gouvernance**
- La mise en place d'un dispositif de **suivi et d'évaluation**

L'objectif cette actualisation est **de co-construire une feuille de route plus ambitieuse** et réaliste pour les prochaines années.

- ✓ **85% de l'ossature** du réseau cyclable réalisée
- ✓ **1/3 du réseau complémentaire** réalisé
- ✓ Près de **250 km de voie verte de qualité**
- ✓ Plus de **500 km de véloroutes jalonnées** en voirie partagée
- ✓ Environ **200 km à aménager** parmi les itinéraires du schéma vélo départemental
- ✓ **200 k€ de subventions** annuelles pour les projets locaux





Résumé de l'élaboration de la stratégie vélo

10 Novembre 2023

Séminaire vélo

24 Novembre 2023

COTECH de travail
sur la stratégie

15 Décembre 2023

COFIL de validation
de la stratégie

Déroulé :

- Une trentaine de personnes présentes, représentant une grande partie des EPCI du territoire
- 4 tables par secteurs géographique : travail sur le réseau départemental, les modalités de financement, et les services

Volet infrastructures :

- D'importants besoins financiers et humains pour soutenir les projets des EPCI (subventions, accompagnement technique, accompagnement au montage de dossiers, gouvernance, comité de suivi, REX et formation, etc.). Certaines liaisons non inscrites dans les documents de planification des EPCI.
- De nombreuses attentes quant à la réalisation des liaisons du schéma vélo départemental non réalisées : Carcassonne – Quillan, Véloccitanie, EV8, Rigole de la Plaine, Via Dolomitia, Axe littoral, ... Des points noirs à traiter sur les itinéraires départementaux réalisés.
- Des besoins de rabattement pour venir compléter le réseau départemental : vers les PEM, les bourgs, les collèges
- Un enjeu de cohérence à l'échelle départementale et une nécessaire collaboration entre les acteurs du territoire : Département, Région, EPCI, Communes, entreprises, associations

Volet services :

- Collèges : volonté de réaliser une étude dédiée suite au plan vélo, des collèges pilotes ont été pré-identifiés, volonté forte
- Un intérêt poussé pour les services utilitaires (stationnement, aide à l'achat, apprentissage du vélo, location longue durée, communication) et touristiques (« Accueil Vélo », location de vélo, aires de services

Objectif :

- Conforter techniquement les besoins financier et humains au niveau du département pour développer la pratique du vélo
- Partager en plénière la vision proposée sur l'ensemble du département
- Affiner l'ambition sur certaines thématiques
- Préparer le Comité de Pilotage, en affinant le support de présentation et les propositions

Objectif :

- Valider une ambition financière et des moyens humains cohérents
- Prioriser les axes de travail : réseau départemental, subventions aux aménagements, stationnement et services vélos, collèges, etc.
- Être en capacité de proposer un plan d'action 2024 – 2028 à la hauteur des enjeux et des attentes du territoire

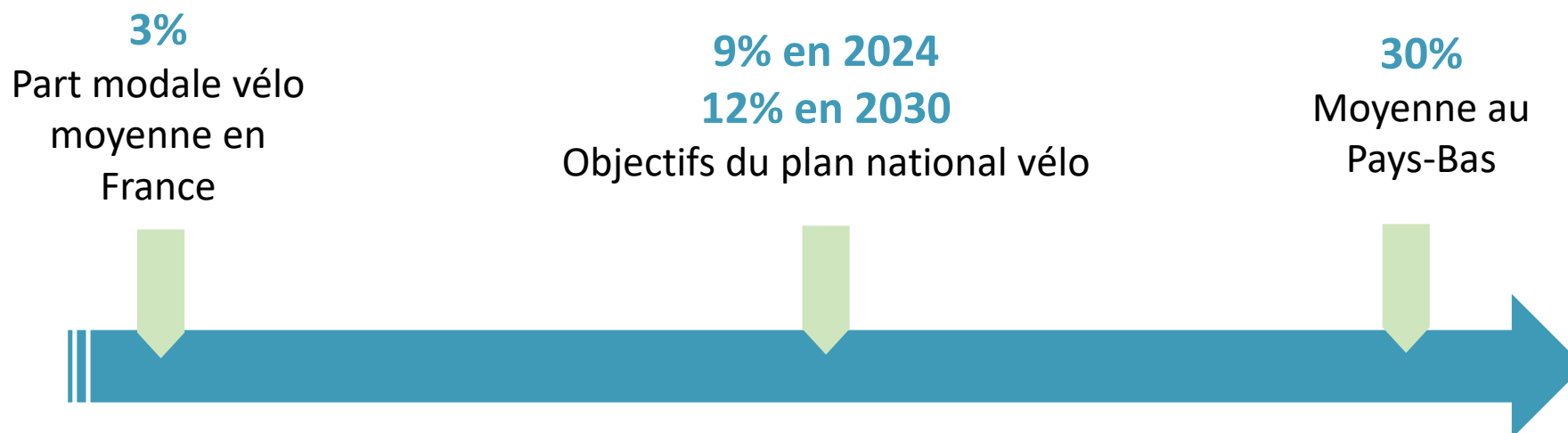


- **Indicateur 1 : Part modale vélo**

Part des déplacements réalisés à vélo sur l'ensemble des déplacements.

Source : INSEE, *uniquement pour le domicile travail (=1/5 des déplacements totaux)*. Ou enquête ménage déplacement locale (tous types de déplacements).

→ **Objectif Plan National Vélo : 9% en 2024, 12% en 2030**



1,7 % sur le département de l'Aude pour les déplacements domicile - travail



Indicateur 2 : Moyens financiers

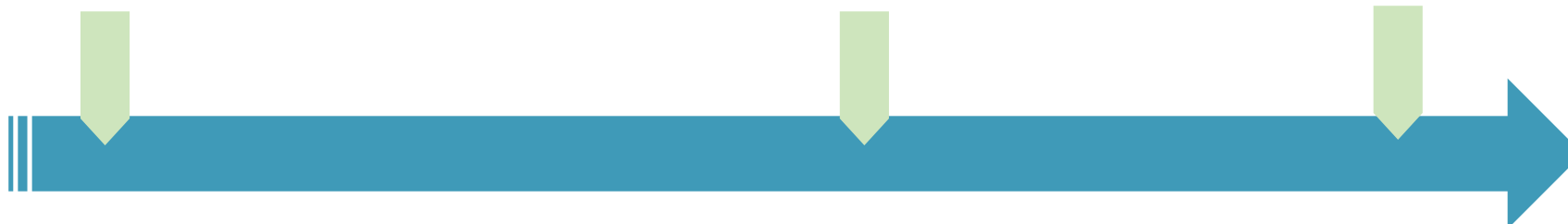
Les 3 scénarios de développement du vélo de l'ADEME :

- Scénario 1 : poursuite des tendances (5 à 10 €/an/habitant)
- Scénario 2 : le scénario de rattrapage (30 à 35 €/an/habitant)
- Scénario 3 : le scénario volontariste (50 à 70 €/an/habitant)

3€/an/hab
Moyenne des
collectivités
françaises avant
2019

30€/an/hab
Recommandation
du plan national
vélo

80€/an/hab
Moyenne au
Pays-Bas
depuis 30 ans



Sur le territoire de l'Aude...

- Une ambition de **30€/an/habitant** correspond à un investissement de **11 millions/an sur le vélo** sur l'Aude, **tous acteurs confondus** (368 000 hab.)
- environ **500 k€/an** fléchés dans le budget primitif + une enveloppe de **200 000 €/an de crédits disponibles** pour l'accompagnement des territoires sur leur politique vélo + **environ 100 000 €/an** alloués à des projets cyclables dans le cadre de l'aide aux communes depuis 2021 (soit un total de 800 k€/an correspondant à **2,2 €/an/hab**)
- **16 M€** (avec cofinancements) pour l'aménagement du Canal du Midi et de la voie verte Bram - Montségur



Financer le réseau cyclable départemental : les liaisons identifiées dans le précédent schéma 2018 - 2022

Liaison 2024 - 2028	Coût	Longueur	Coût/ml
LA VELOURTE N°80 (CANAL DU MIDI)	5,5 M€ (Réalisé)	121 km	45 €/ml
L'EUROVELO N°8	6 M€	60 km	100 €/ml
LA VELOURTE N°81 (PIEMONT PYRENEEN)	Réalisé	60 km	10 €/ml (75€/ml planifié)
LA VELOURTE N°84 : RIGOLE DE LA PLAINE	1,5 M€	20 km	75 €/ml
LA VOIE VERTE CANAL DU MIDI-MONTSEGUR	8 M€ (Réalisé)	47 km	170 €/ml
LA RIGOLE DE LA MONTAGNE NOIRE	2 M€ (Abandon)	20 km (Abandon)	100 €/ml (Abandon)
LIAISON CARCASSONNE – QUILLAN	A estimer (5 M€ ?)	50 km	A estimer (100 €/ml ?)
LIAISON CARCASSONNE – NARBONNE	200 k€	40 km	5 €/ml
LA VIA DOMITIA NARBONNE – BEZIERS	75 k€	15 km	5 €/ml
L'AXE LITTORAL	1,8 M€	25 km	72 €/ml
Total réalisé	13,5 M€	168 km	80 €/ml
Total à réaliser	9,6 M€ + 5 M€ ?	270 km (220 + 50)	50 €/ml

Coût financier à revoir

Soit **2 à 3 M€ / an sur la période 2024 – 2028** (5 ans), subventions comprises 1,3 à 2 M€ / an de reste à charge pour le Département (1/3 de subventions en moyenne)

D'autres liaisons portées par le Département pourront être identifiées dans le cadre de la révision du schéma vélo



Quelle place pour le Département dans la politique cyclable ?

Catégories de collectivités	Budget vélo moyen subventions comprises en 2021 - €/hab	Part de subventions reçues en 2021 - %	Budget moyen sans subventions en 2021 - €/hab	
Communes	15,84 €	71 %	4,61 €	
EPCI	9,02 €	20 %	7,20 €	
Départements	3,95 €	34 %	2,62 €	Somme : 15,60 €
Régions	1,29 €	9 %	1,17 €	

2,2 €/an/hab dans l'Aude

Il s'agit du budget estimatif du Département de l'Aude sur les aménagements cyclables pour la période 2023 – 2028

(500 k€ d'investissement en maîtrise d'ouvrage + 200 k€ de subventions aux projets locaux + 100 k€ dans le cadre de l'aide aux communes)

Les dépenses cumulées des collectivités territoriales françaises pour le développement du vélo en 2021

Catégories de collectivités	Durée moyenne des enveloppes vélo - année	Montant moyen des enveloppes - €	Montant moyen des enveloppes - €/an	Montant moyen des enveloppes - €/an/hab
Communes	4	2 352 018 €	545 349 €	14,34 €
EPCI	5	14 928 719 €	3 079 665 €	15,12 €
Départements	4	23 170 388 €	5 747 101 €	7,16 €
Régions	5	66 609 524 €	10 477 778 €	2,89 €
Total général	-	-	-	39,80 €

Enveloppes prévues (hors subventions) par les collectivités pour les années à venir



Une politique cyclable départementale coordonnée et cohérente dans l'Aude

Quelle ambition pour le Département de l'Aude ?



En moyenne : **1,8 ETP = 1M€ investis**

pour les Départements en 2021 (1,6 ETP/M€ sur l'ensemble des collectivités)

	Budget moyen par an et par habitant (hors subventions)	Budget vélo correspondant pour l'Aude	Moyens humains nécessaires
Moyenne en 2021 pour les départements de 200 à 500 000 hab	2,72 €/an/hab	1 M€/an	1,5 - 2 ETP
Poursuite des tendances	3 €/an/hab	1,1 M€/an	2 ETP
Scénario de rattrapage	6 €/an/hab	2,2 M€/an	4 ETP
Scénario volontariste	9 €/an/hab	3,3 M€/an	6 ETP
Scénario de rupture	12 €/an/hab	4,5 M€/an	8 ETP

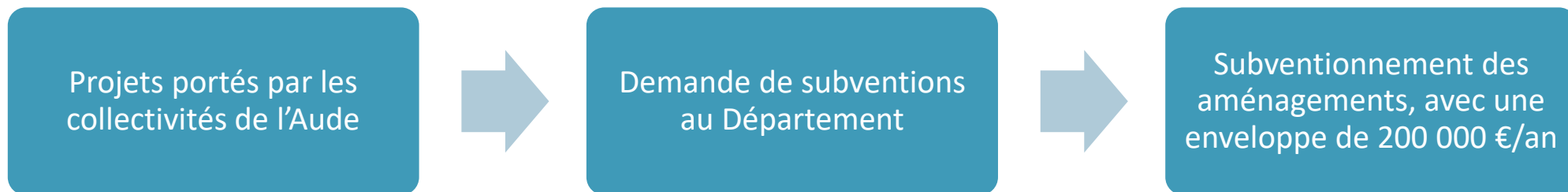
Scénario permettant de répondre à la plupart des besoins sur le territoire

Pour le Département de l'Aude...

- **200 000 €/an** de subventions allouées depuis 2021
- 3M€ fléché dans le budget primitif 2023, soit environ **500 k€/an**
- **Environ 100 000 €/an** alloués à des projets cyclables dans le cadre de l'aide aux communes depuis 2021
- **16 millions** (co-financement compris) investis sur l'aménagement du Canal du Midi et de la voie verte Bram – Montségur (environ 2,5 M€/an sur la période 2018 - 2023, à répartir entre les co-financeurs)



Accompagner les acteurs du territoire dans la mise en œuvre d'un réseau local



Le mode de fonctionnement actuel ne permet pas d'impulser la création d'un **maillage cyclable** continu et qualitatif sur le département. Le mode de financement devrait donc évoluer, en particulier :

- Une **planification cyclable** doit être réalisée dans l'ensemble des CC et CA
- **Le Département doit être pro-actif** pour inciter les collectivités à aménager leur territoire
- **L'enveloppe budgétaire du Département** doit être revue à la hausse

40 % DES SUBVENTIONS REÇUES POUR DES PROJETS VÉLO PROVIENNENT DE L'ÉTAT

Catégories de collectivités	% - Union Européenne	% - État et organismes rattachés	% Région	% Départ.	% - EPCI
Communes	5 %	46 %	17 %	19 %	14 %
EPCI	5 %	58 %	16 %	20 %	1 %
Départements	21 %	25 %	33 %	7 %	14 %
Régions	86 %	14 %			
Moyenne nationale	13 %	40 %	24 %	14 %	9 %

*Les Départements finançaient en moyenne **20% des projets vélos** portés par les communes et EPCI en 2021*



Accompagner les acteurs du territoire dans la mise en œuvre d'un réseau local : définir une enveloppe budgétaire

	Ambition portée	Coût annuel du réseau cyclable	Subventions à hauteur de 10 %	20% : moyenne nationale 2021 Subventions à hauteur de 20%	Subventions à hauteur de 30%
Besoins sur Carcassonne Agglomération	Faible : 5,1 €/an/hab	600-750 k€/an	60-75 k€/an	120-150 k€/an	180-225 k€/an
Besoins sur la CA Grand Narbonne	Moyenne : 8,6 €/an/hab (hors réseau dép)	1,1 M€/an	110 k€/an	220 k€/an	330 k€/an
Estimation du besoin sur le reste du territoire (1/3 de la population)	Moyenne (arbitraire) : 8,2€/an/hab	1 M€/an	100 k€/an	200 k€/an	300 k€/an
Estimation du besoin total sur l'Aude		2,5 à 3 M€/an	250-300 k€/an	500-600 k€/an	750-900 k€/an
Coût/an/hab sur l'Aude		6,8-8,2 €/an/hab	0,7-0,8 €/an/hab	1,4-1,6 €/an/hab	2-2,5 €/an/hab

Certaines liaisons pertinentes pour les communes ne sont pas inscrites dans les schémas vélos, par exemple sur Carcassonne Agglomération (retour séminaire)

Pour suivre les besoins sur le territoire

Pour impulser une dynamique territoriale

Estimation des besoins de financement sur les différentes parties du territoire, hors liaisons inscrites au schéma vélo départemental

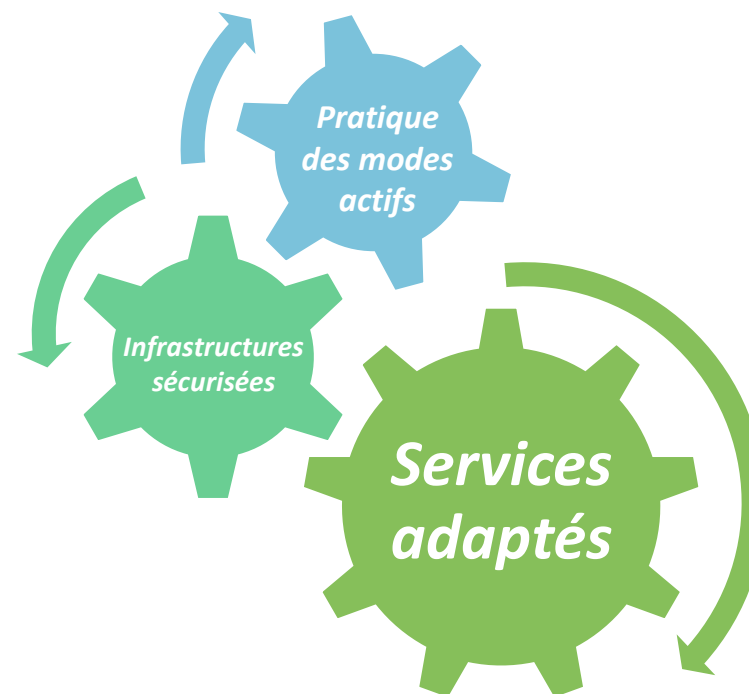
Les chiffres pour la CA du Grand Narbonne et Carcassonne Agglomération sont basés sur les récents schémas cyclables, les chiffres pour le reste du territoire correspondent à une estimation au prorata du nombre d'habitant. Les liaisons inscrites au schéma départemental ne sont pas comptabilisées dans ces calculs.



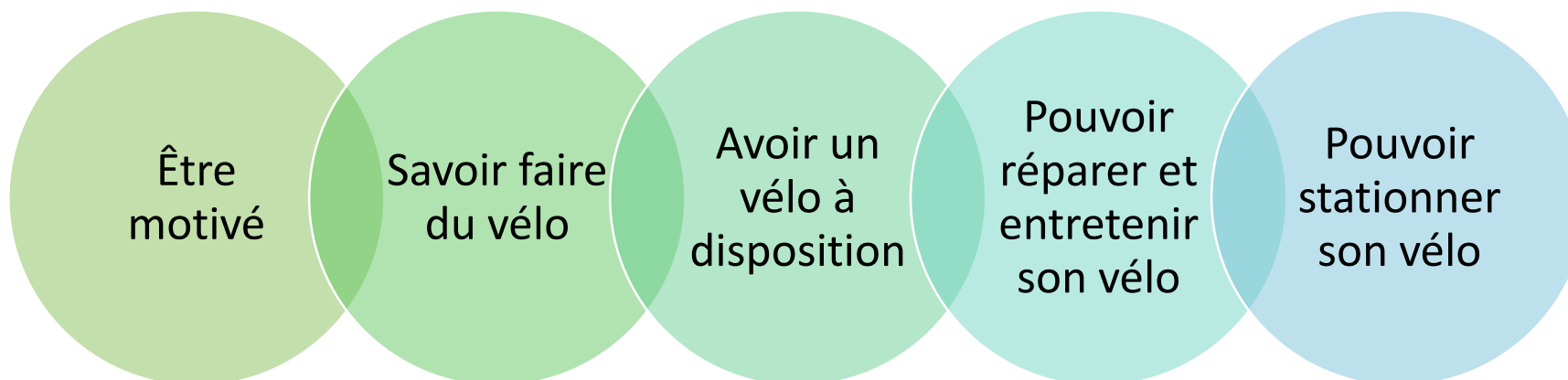
Les services vélos, un maillon essentiel du développement de la pratique cyclable sur le territoire

Exemples d'actions complémentaires à la mise en œuvre d'un réseau cyclable :

- ✓ Equiper les collèges de stationnement vélo et les rendre accessible
- ✓ Développer des services à vocation utilitaire : aides à l'achat, location de VAE, atelier de remises en selle, etc.
- ✓ Communiquer et sensibiliser
- ✓ Développer des services à vocation touristique : aires de services le long des itinéraires, équipements des sites touristiques, label « Accueil Vélo », etc.



Pour qu'un usager se déplace à vélo, il faut évidemment qu'il ait accès à des infrastructures cyclables sécurisées et adaptés au vélo, mais l'utilisateur doit aussi :





Quelle ambition pour le Département de l'Aude ?

Niveau d'ambition sur les 5 prochaines années (2024 – 2028)

Principaux axes du futur schéma vélo	Poursuite des tendances	Scénario de rattrapage	Scénario volontariste
Financer le réseau cyclable départemental (estimé à 15 M€)	Réaliser 1/3 du réseau cyclable départemental	Réaliser 2/3 du réseau cyclable départemental	Réaliser 100% du réseau cyclable départemental
<i>Coût total hors subventions</i>	<i>1 M€/an</i>	<i>2 M€/an</i>	<i>3 M€/an</i>
<i>Coût pour le Département 1/3 de subventions/co-financement (moyenne nationale 2021 pour Dpt)</i>	<i>665 k€/an</i>	<i>1,33 M€/an</i>	<i>2 M€/an</i>
Subventionner les projets sur le territoire	Subventionner 10% du maillage local	Subventionner 20% du maillage local	Subventionner 30% du maillage local
<i>Coût pour le Département</i>	<i>300 k€/an</i>	<i>600 k€/an</i>	<i>900 k€/an</i>
Equiper les collèges en stationnement	Equiper 1/3 des collèges	Equiper 2/3 des collèges	Equiper tous les collèges
<i>Coût total hors subventions</i>	<i>100 k€/an</i>	<i>200 k€/an</i>	<i>300 k€/an</i>
<i>Coût pour le Département 40% de subventions (Alvéole +)</i>	<i>60 k€/an</i>	<i>120 k€/an</i>	<i>180 k€/an</i>
Proposer de nouveaux services utilitaires et touristiques – enveloppe annuelle	100 k€/an	250 k€/an	400 k€/an
Coût total hors subventions	1,5 M€/an	3,05 M€/an	4,6 M€/an
Coût pour le Département	1,12 M€/an	2,3 M€/an	3,48 M€/an
Coût pour le Département/an/hab	3,1 €/an/hab	6,3 €/an/hab	9,5 €/an/hab
Estimation des moyens humains nécessaires au sein du département	2 ETP	4 ETP	6 ETP

Temps d'échanges



Résumé de l'élaboration de la stratégie mobilités

10 novembre 2023

Séminaire toutes mobilités

24 novembre 2023

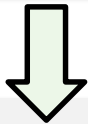
COTECH de travail sur la stratégie

15 décembre 2023

COFIL de validation de la stratégie

Déroulé :

- Une vingtaine de personnes présentes, représentant les services départementaux concernés et une grande partie des EPCI du territoire
- 4 tables par secteurs géographique : travail en ateliers sur les axes de travail et orientations stratégiques (priorisation, propositions de pistes d'actions)



4 axes de travail :

- Axe 1 : Diminuer les besoins de déplacements : repenser l'aménagement du territoire, rapprocher les services/commerces
- Axe 2 : Soutenir la mobilité des publics accompagnés
- Axe 3 : Encourager l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle
- Axe 4 : Innover et expérimenter des solutions de mobilités partagées

Objectif :

- Conforter techniquement les besoins financier et humains au niveau du département pour accompagner le développement des pratiques altermodales pour tous les publics
- Partager en plénière la vision proposée sur l'ensemble du département
- Affiner l'ambition sur certaines thématiques
- Préciser le rôle du Département et des partenaires sur les orientations
- Préparer le Comité de Pilotage, en complétant le support de présentation et les propositions

Objectif :

- Valider une ambition financière et des moyens humains cohérents
- Prioriser les axes de travail et orientations stratégiques : démobilité, mobilité sociale, report modal, mobilités partagées.
- Être en capacité de proposer un plan d'action 2024 – 2028 à la hauteur des enjeux et des attentes du territoire



Quelle stratégie mobilités ?

Axe de travail	Orientation stratégique
Axe 1 : Diminuer les besoins de déplacements : repenser l'aménagement du territoire, rapprocher les services/commerces	Orientation 1.1 : Désenclaver les territoires isolés en agissant sur les possibilités de mobilité des personnes et des services
	Orientation 1.2 : Accompagner les collectivités dans leurs politiques d'aménagement et de mobilité
Axe 2 : Soutenir la mobilité des publics accompagnés	Orientation 2.1 : Renforcer le volet mobilité dans l'accompagnement des publics
	Orientation 2.2 : Améliorer la lisibilité de l'ensemble des offres de transport disponibles auprès des organismes d'accompagnement des publics
	Orientation 2.3 : Accompagner les acteurs agissant pour les mobilités solidaires et inclusives, étudier les possibilités de décliner ces initiatives à l'échelle du territoire
Axe 3 : Encourager l'usage des transports alternatifs à la voiture individuelle	Orientation 3.1 : Participer à l'amélioration des offres de transport existantes sur les grands corridors de flux quotidiens (agglomérations et pôles principaux)
	Orientation 3.2 : Appuyer l'aménagement de Pôles d'échanges multimodaux au niveau des 2 unités urbaines principales et accompagner les communes et EPCI à l'aménagement d'espaces multimodaux (hubs de mobilité) pour rendre l'offre existante davantage lisible et attractive et favoriser la combinaison des modes de transport
	Orientation 3.3 : Soutenir l'offre de transport et les mobilités alternatives pour les territoires ruraux
	Orientation 3.4 : Améliorer l'accessibilité des sites touristiques en transports collectifs et partagés
	Orientation 3.5 : Porter une politique cyclable ambitieuse en partenariat avec les collectivités maîtres d'ouvrage (Département, EPCI, communes)*
	Orientation 3.6 : Mettre en œuvre et animer le Plan de mobilité interne des agents du Département*
Axe 4 : Innover et expérimenter des solutions de mobilités partagées	Orientation 4.1 : Encourager les expérimentations de mobilités adaptées aux territoires peu denses (autopartage, véhicules intermédiaire, transport d'utilité sociale ...)
	Orientation 4.2 : Lancer une démarche proactive pour développer la pratique du covoiturage : aménager des aires de covoiturage, des lignes dédiées, et promouvoir le covoiturage via la plateforme Mobil'Aude

* Ces orientations ont été traitées dans le cadre de la Révision du Schéma directeur cyclable et du Plan de mobilités des agents



AXE 1 : Diminuer les besoins de déplacements : repenser l'aménagement du territoire, rapprocher les services/commerces

Éléments clés à retenir

1.1 : Désenclaver les territoires isolés en agissant sur les possibilités de mobilité des personnes et des services

- S'appuyer sur les démarches en cours : Schéma unique des solidarités humaines 2023 ; Schéma d'accessibilité des services aux publics (relancé) ; démarche régionale sur les mobilités solidaires ...
- Mailler davantage le territoire de **points relais services** (Maisons France Service, tiers-lieux, antennes des services du Département, etc.) mais cela pose la question des moyens pour maintenir et pérenniser les lieux existants et en créer de nouveaux
- Au-delà des besoins de mobilité, c'est la question de l'accessibilité qui se pose : **la fracture territoriale peut se doubler d'une fracture numérique** (équipement, apprentissage)

Priorité : ++++

1.2 (anciennement 1.3) : Accompagner les collectivités dans leurs politiques de mobilité

- Le **partage des bonnes pratiques** est important et nécessaire : des fiches pratiques, boîte à outils, webinaires, rendez-vous réguliers (ex : des REX réguliers en visio), alimenter le site aude.fr, voyage d'études (ex : CAUE) ...
- Incitation à l'intégration des modes actifs dans les projets des communes via **le critère d'éco-responsabilité** des projets

Priorité : +++



AXE 2 : Soutenir la mobilité des publics accompagnés

Éléments clés à retenir

2.1 : Renforcer le volet mobilité dans l'accompagnement des publics

- Point de vigilance sur les publics accompagnés ; étudier la possibilité d'élargir les offres de mobilité sociales et solidaires à d'autres publics
- Les solutions de mobilité solidaires sont à adapter selon les territoires (garage solidaire, auto-école solidaire, ...)
- Accompagner les publics à la « motilité » : capacité à s'approprier les solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle notamment les publics jeunes

• **S'inspirer du modèle du « Pack Hérault Mobilité Inclusive »**

Priorité : +++

2.2 : Améliorer la lisibilité de l'ensemble des offres de transport disponibles auprès des organismes d'accompagnement des publics

- Le manque de lisibilité de l'offre interroge la performance des outils déjà existants : Mobil'Aude, l'application LiO, etc.

Priorité : ++

2.3 : Accompagner les acteurs agissant pour les mobilités solidaires et inclusives, étudier les possibilités de décliner ces initiatives à l'échelle du territoire

- Point de vigilance sur le fait de dupliquer les initiatives existantes : plutôt faire du « sur-mesure » et que ça vienne des territoires
- Besoin de former l'ensemble des acteurs (plutôt une mesure transversale que seulement de mobilité sociale)

Priorité : +++



AXE 3 : Encourager l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle (1/2)

Éléments clés à retenir

3.1 : Participer à l'amélioration des offres de transport existantes sur les grands corridors de flux quotidiens (agglomérations et pôles principaux)

- Proposition d'une enquête sur l'usage des aires de covoiturage et potentiel de rabattement à vélo
- Partenariats avec les employeurs : promotion des PdME ; incitation au FMD, etc.
- L'amélioration des offres de transport passe par **l'aménagement de haltes multimodales à des endroits stratégiques** avec un minimum de services (abri bus, stationnements vélo, aire de covoiturage, logistique, services de proximité, etc.)

Priorité : +++

3.2 : Appuyer l'aménagement de Pôles d'échanges multimodaux au niveau des 2 unités urbaines principales et accompagner les communes et EPCI à l'aménagement d'espaces multimodaux (hubs de mobilité) pour rendre l'offre existante davantage lisible et attractive et favoriser la combinaison des modes de transport

Priorité : ++



AXE 3 : Encourager l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle (2/2)

Éléments clés à retenir

3.3 : Soutenir l'offre de transport et les mobilités alternatives pour les territoires ruraux

- Expérimenter des solutions de mutualisation entre transports scolaires et autres types de transports : **ressorti comme une mesure intéressante à explorer** qui est déjà possible en théorie mais difficilement appliquée par manque d'informations et de lien entre les collectivités.
- Interroger le TAD en lien avec la Région : élargir les publics, faire connaître le service, animation, etc.

Priorité : +++

3.4 : Améliorer l'accessibilité des sites touristiques en transports collectifs et partagés

- Des mesures incitatives pour favoriser les accès en transports alternatifs
- Des solutions adaptées : navettes, vélo, autopartage mais questionnement sur le portage de ces solutions qui sont coûteuses (AOM ?)

Priorité : ++



AXE 4 : Innover et expérimenter des solutions de mobilités partagées

Eléments clés à retenir

4.1 : Encourager les expérimentations de mobilités adaptées aux territoires peu denses (autopartage, véhicules intermédiaire, transport d'utilité sociale ...)

- Difficulté à mettre en place des solutions de mobilités adaptées pour des flux de déplacement faibles : besoin de retours d'expérience pour apprécier la faisabilité, et l'efficacité des offres de mobilité (cf. projet porté par la Trame ?)
- S'appuyer sur l'agence départementale technique, les associations d'usagers : proposition **d'un comité de suivi**

Priorité : +

4.2 : Lancer une démarche proactive pour développer la pratique du covoiturage : aménager des aires de covoiturage, des lignes dédiées, et promouvoir le covoiturage via la plateforme Mobil'Aude

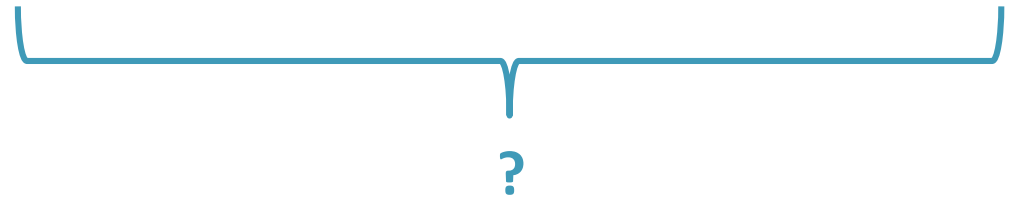
- S'appuyer sur les aires de covoiturage aménagées par les différentes collectivités (enjeu de coordination)
- Plutôt aménager des pôles multimodaux pour promouvoir la combinaison des modes et inciter au report modal
- Mobil'Aude : inciter les territoires à l'appropriation de l'outil (animation par le Département et les territoires)

Priorité : +++



Proposition de stratégie de mobilités : axes, orientations et mesures

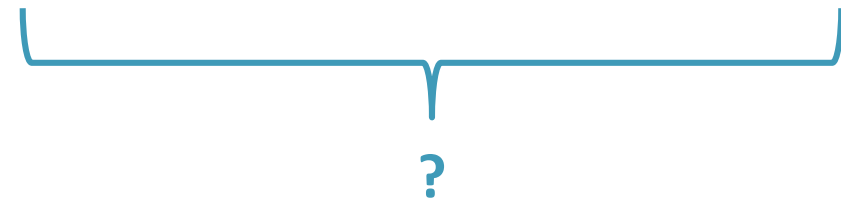
Axe de travail	Orientation stratégique	Mesure	Temporalité	Priorité	Portage direct du Département	Département dans un rôle de partenaire	Coût financier estimé	Coût humain (ETP) pour le Département
Axe 1 : Diminuer les besoins de déplacements : repenser l'aménagement du territoire, rapprocher les services/commerces	Orientation 1.1 : Désenclaver les territoires isolés en agissant sur les possibilités de mobilité des personnes et des services	1.1.1 : Lancer un appel à projet "services itinérants et tiers-lieux pour rapprocher les services des habitants"	CT	++++	x		10% de subvention du projet sur la base d'1 projet par EPCI	0,1
		1.1.2 : Maintenir et renforcer les services proposés par les Maisons France Service et les antennes départementales	CT	++++	x	x		0,1
	Orientation 1.2 : Accompagner les collectivités dans leurs politiques d'aménagement et de mobilité	1.2.1 : Création et animation d'une communauté "mobilités" à l'échelle du département (partage de bonnes pratiques, formations, cycle de webinaires) constitué des acteurs clés : communes, EPCI, services départementaux, départements voisins, Région, acteurs privés, associatifs, etc.	CT	+++	x	x		0,3
		1.2.2 : Participer aux instances consultatives existantes (ex : comités des partenaires) pour échanger avec les acteurs du territoire au sujet de la mobilité, et faire évoluer les actions mises en place en conséquence	CT	+++		x		0,1





Proposition de stratégie de mobilités : axes, orientations et mesures

Axe de travail	Orientation stratégique	Mesure	Temporalité	Priorité	Portage direct du Département	Département dans un rôle de partenaire	Coût financier estimé	Coût humain (ETP)
Axe 2 : Soutenir la mobilité des publics accompagnés	Orientation 2.1 : Renforcer le volet mobilité dans l'accompagnement des publics	2.1.1 : Proposer un guichet unique des aides à la mobilité	MT	+++	x			0,3
		2.2.1 : Améliorer la lisibilité de l'ensemble des offres de transport disponibles auprès des organismes d'accompagnement des publics	CT	++	x	x		0,3
	Orientation 2.1 : Accompagner les acteurs agissant pour les mobilités solidaires et inclusives	2.2.1 : Soutenir les initiatives existantes et faciliter les échanges de bonnes pratiques entre les porteurs de projet pour les développer sur d'autres secteurs	CT / MT	+++	x	x		0,3





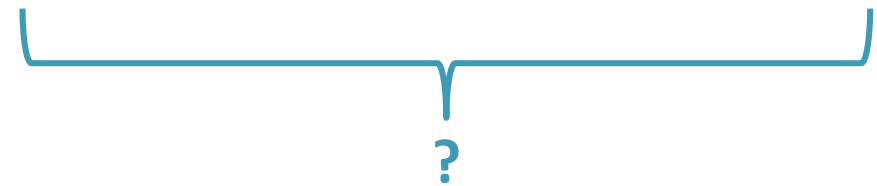
Proposition de stratégie de mobilités : axes, orientations et mesures

Axe de travail	Orientation stratégique	Mesure	Temporalité	Priorité	Portage direct du Département	Département dans un rôle de partenaire	Coût financier estimé	Coût humain (ETP)
Axe 3 : Encourager l'usage des transports alternatifs à la voiture individuelle	Orientation 3.1 : Participer à l'amélioration des offres de transport existantes sur les grands corridors de flux quotidiens (agglomérations et pôles principaux)	3.1.1 : Accompagner les communes et EPCI à l'aménagement d'espaces multimodaux (hubs de mobilité) pour rendre l'offre existante davantage lisible et attractive et favoriser la combinaison des modes de transport	CT / MT	+++		x	20% de subvention pour les études ? 30% pour les aménagements ?	0,2
		3.1.2 : Appuyer l'aménagement de Pôles d'échanges multimodaux au niveau des 2 unités urbaines principales	MT	++		x	15% de subvention pour les études PEM ?	0,1
		3.1.3 : Accompagner les entreprises du territoire dans la mise en place de solutions de mobilités adaptées en partenariat avec les AOM	CT / MT	+++		x		0,1
		3.1.4 : Accompagner le projet de renforcement de l'offre ferroviaire sur l'axe (Quillan) – Limoux – Carcassonne	MT / LT	++		x		0,05
	Orientation 3.2 : Soutenir l'offre de transport et les mobilités alternatives pour les territoires ruraux	3.2.1 : Accompagner les EPCI rurales dans l'expérimentation de solutions alternatives à l'usage de la voiture individuelle	CT	++++	x	x	Cadre d'intervention ou appel à projets / AMI ? 30% de subvention pour les projets d'expérimentation ?	0,3
		3.2.2 : Améliorer les usages de l'offre de transport à la demande en lien avec la Région et les EPCI	CT	+++		x		0,1
	Orientation 3.3 : Améliorer l'accessibilité des sites touristiques en transports collectifs et partagés	3.3.1 : Expérimenter des offres de transport collectives et partagées (transport d'intérêt local en partenariat avec la Région, navettes, autopartage, vélos à assistance électriques, intermodalité TC + vélo...) pour desservir les sites les plus fréquentés	CT	+++	x	x	Cadre d'intervention ou appel à projets / AMI ? 30% de subvention pour les projets d'expérimentation ?	0,1
		3.3.2 : Equiper les sites touristiques de stationnements vélo abrités ou sécurisés + services associés (borne réparation, consigne, sanitaires, ...) en lien avec le déploiement du label Accueil Vélo	CT / MT	++	x	x	Cadre d'intervention ou appel à projets / AMI ? 30% de subvention pour les projets d'expérimentation ?	0,1
	Orientation 3.4 : Porter une politique cyclable ambitieuse en partenariat avec les collectivités maîtres d'ouvrage (Département, EPCI, communes)	<i>Voir Révision du Schéma vélo départemental</i>	CT / MT	++++	x	x		
	Action 3.5 : Dynamiser le Plan de mobilité interne des agents du Département	<i>Voir Plan de mobilité des agents</i>	CT / MT	++++	x			0,5



Proposition de stratégie de mobilités : axes, orientations et mesures

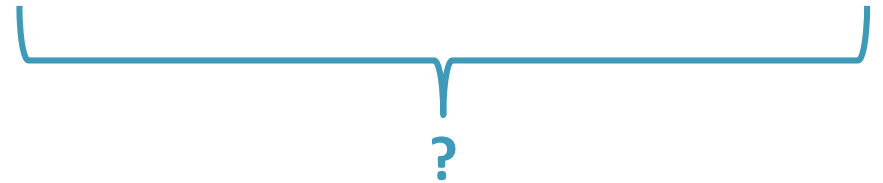
Axe de travail	Orientation stratégique	Mesure	Temporalité	Priorité	Portage direct du Département	Département dans un rôle de partenaire	Coût financier estimé	Coût humain (ETP)
Axe 4 : Innover et expérimenter des solutions de mobilités partagées	Orientation 4.1 : Encourager les expérimentations de mobilités adaptées aux territoires peu denses (autopartage, véhicules intermédiaire, transport d'utilité sociale ...)	4.1.1 : Apporter un soutien en ingénierie technique et financière aux collectivités	CT	+++	x			
		4.1.2 : Etudier le déploiement d'infrastructures d'autopartages électriques	CT / MT	++	x	x	10% de subvention pour les projets d'expérimentation ?	0,3
	Orientation 4.2 : Lancer une démarche proactive pour développer la pratique du covoiturage : aménager des aires de covoiturage, des lignes dédiées, et promouvoir le covoiturage via la plateforme Mobil'Aude	4.2.1 : Réaliser une étude sur l'usage des aires de covoiturage et le potentiel de rabattement à vélo	CT/MT	+++	x	x	20 K euros	0,3
	Orientation 4.3 : Inciter les territoires à la promotion et l'usage de la plateforme Mobil'Aude	4.3.1 : Créer un réseau d'animateurs locaux de la plateforme (relais des EPCI, partenaires, associations)	CT	+++	x	x		0,1
		4.3.2 : Mise en place d'un outil de suivi des usages	CT / MT	+++	x			0,1





Proposition de stratégie de mobilités : axes, orientations et mesures

Axe	Orientation stratégique	Mesure	Temporalité	Priorité	Portage direct du Département	Département dans un rôle de partenaire	Coût financier estimé	Coût humain (ETP)
Axe 5 (transverse) : Animer le Schéma des mobilités en concertation avec les acteurs du territoire	Orientation 5.1 : Promouvoir l'usage des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle en partenariat avec les EPCI et la Région	5.1.1 : Mettre en place une campagne de communication incitative et des événements pour encourager une mobilité alternative (mai à vélo, fête du vélo, challenge mobilité, promotion de l'autopartage, du covoiturage, etc.)	CT/MT	+++	x	x	20 K euros	0,3
	Orientation 5.2 : Animer et suivre la mise en œuvre opérationnelle du Schéma des mobilités	5.2.1 : Créer et coordonner un comité de suivi du Schéma des mobilités	CT/MT	++++	x			0,3



Temps d'échanges



Les prochaines étapes

PHASE 1 – REALISATION DU DIAGNOSTIC

Dates

Comité technique

11 juillet

Comité de pilotage

29 septembre

Validation du diagnostic

Fin septembre

PHASE 2 – DEFINITION DES AXES DE TRAVAIL

Dates

Séminaire stratégique : toutes mob / vélo

10 novembre

Ateliers stratégiques agents

20 novembre

Comité technique

24 novembre

Comité de pilotage

26 janvier 2024



Les prochaines étapes

PHASE 3 – PLAN D’ACTIONS	Dates
Comité technique	Janvier – avril 2024
Comité de pilotage	
Validation du Plan d’actions	
PHASE 4 – REVISION DU SCHEMA VELO	Dates
Séminaire stratégique vélo	10 novembre 2023
Validation du Schéma	1 ^{er} semestre 2024
PHASE 5 – EVALUATION	Dates
Dispositif d’évaluation du Schéma	Avril 2024
PHASE 6 – DECLINAISON EPCI	Dates
Déclinaison diagnostic EPCI	A partir d’octobre



Elaboration du Schéma des mobilités et Révision du Schéma vélo départemental

COTECH définition des axes de travail

24 novembre

Merci pour votre attention

Contact BL Evolution

Julien Langé
Camille Perretta



Contact Département de l'Aude

Sylvain Peyron
Pascal Roca